



ENQUETE PUBLIQUE

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS UNIQUE DE CLASSE

1.

Concerne la demande d'**Aspiravi**, Vaarnewijkstraat, 17,8530 Harelbeke (tél 056/70.27.36), **Eneco Wind Belgium s.a.**, chaussée de Huy 120 A, 1300 WAVRE (tél 010/232 641), **Nosse Moulin SCES**, Chaussée de Wavre, 37, 5030 Gembloux, en vue d'obtenir le permis unique pour la **construction et l'exploitation d'un parc de quatre éoliennes à Gembloux et Eghezée, la construction d'une cabine de tête, ses trois transformateurs, ses aménagements et pose de câbles**, au lieu-dit Chemin du Bois du Roi. Le dossier peut être consulté à l'Administration communale d'Eghezée, Gembloux, La Bruyère, et Perwez à partir du jeudi **27/02/2025 jusqu'au vendredi 28/03/2025**. Le projet n'est pas conforme à la destination du plan de secteur (zone agricole) et nécessite l'application éventuelle de l'article D.IV.11 du CoDT. Il s'agit d'une enquête publique, **afin de soumettre au public le dossier complet de demande de permis unique, comprenant notamment l'étude d'incidences sur l'environnement, les plans et formulaires.**

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture d'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
21/02/2025	Jeudi 27 février 2025	Vendredi 28 mars 2025 à 10 h à Eghezée, à 11 h à Gembloux, à 11 h à La Bruyère, à 11 h à Perwez	- Route de Gembloux 43, 5310 Eghezée environnement@eghezee.be - Parc d'Epinal 2, 5030 Gembloux - Rue des Dames Blanches 1, 5080 Rhisnes - Rue Emile de Brabant 2, 1360 Perwez

LE BOURGMESTRE,

porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête,

- à **5030 Gembloux**, Parc d'Epinal, 2 – Service urbanisme (tél 081/626.369), du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00, le mercredi de 13h45 à 16h00 et le jeudi de 17h00 à 19h00 (permanence uniquement sur rendez-vous pris 24h à l'avance). Urbanisme@gembloux.be
- à **5310 Eghezée** Route de Gembloux 43, Service environnement (tél 081/810 144), du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et les lundis, mercredis de 13h à 16h, les samedis de 10h à 12h, uniquement sur rendez-vous. environnement@eghezee.be
- à **5080 La Bruyère**, rue des Dames Blanches, 1 – Rhisnes, Service urbanisme (tél 081/236.553) du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et, uniquement sur rendez-vous pris au moins 24h à l'avance : le samedi de 9h à 12h urbansime@labruyere.be
- à **1360 Perwez**, Rue Emile de Brabant 2, (tél 081/649 260), les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 11h45 et les jeudis de 16h00 à 20h00 (uniquement sur rendez-vous). urbanisme@perwez.be

Les fonctionnaires Technique et Délégué sont compétents pour statuer sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique (Art.95 § 1^{er} du Décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement- et art D.IV.22 §1 7^o k du CoDT).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale de l'une des communes mentionnées dans le délai mentionné ci-dessus, et ce, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Tout intéressé peut obtenir des informations complémentaires auprès :

- des demandeurs : Aspiravi, Vaarnewijkstraat, 17, 8530 Harelbeke (tél 056/70.27.36), Eneco Wind Belgium s.a., chaussée de Huy 120 A, 1300 WAVRE (tél 010/232 641), Nosse Moulin SCES, Chaussée de Wavre, 37, 5030 Gembloux-ou du service du fonctionnaire technique compétent: M. Giuseppe Monachino, Fonctionnaire Technique, Service Public de Wallonie, DGO3 Direction des Permis et Autorisations – avenue Reine Astrid 39, 5000 Namur (081/715350) ou

- du service du fonctionnaire délégué compétent : Mr Edouard Libotte, Fonctionnaire Délégué, Service Public de Wallonie, DGO4, 3 Place Léopold, 5000 Namur, Téléphone : 081/246141.
public Wallonie – Division de la Prévention et des Autorisations – avenue Reine Astrid, 39 à 5000 NAMUR - tél. 081/71.53.00).

A LA BRUYERE, le 19 février 2025.

Le Bourgmestre,



Y. DEPAS